



ETUDIER AUX USA

Cosmetology

Coiffure, esthétiques, etc.

CENTRE EDUCATIONUSA
COMMISSION FRANCO-AMERICAINE FULBRIGHT
FRANCE





TABLE DES MATIERES

1

INTRODUCTION

2

LES DIFFERENTS CURSUS

3

OU SE FORMER ?

4

CONDITIONS D'ADMISSION

5

COMMENT OBTENIR UNE
LICENCE D'EXERCICE

6

BUDGET ET BOURSES

7

NOUS CONTACTER



INTRODUCTION

Qu'est-ce que la cosmétologie ?

Les professionnels en cosmétologie offrent des services qui aident leurs clients à se sentir mieux et à se mettre en valeur. Ces services incluent principalement les soins et le traitement des cheveux, des ongles et de la peau.

A savoir:

La plupart des états américains exigent l'obtention d'une licence d'exercice pour pratiquer les métiers de la cosmétologie (coiffeur.se, barbier, esthéticien.ne, etc). Les conditions requises pour l'obtention de cette licence varient d'un état à l'autre mais il faut généralement avoir fait une formation dans une école accréditée, valider des heures de pratiques professionnelles et passer un examen. Votre première étape est de vérifier les conditions requises par l'état dans lequel se trouve l'école où vous souhaitez étudier. Allez sur la [page contact des bureaux responsables des délivrances de licences professionnelles](#).

Combien de temps faut-il pour obtenir une licence d'exercice en tant que "cosmetologist"?

Il y a trois facteurs qui déterminent la durée d'obtention de la licence :

- 1) le type de programme que vous avez choisi ;
- 2) le nombre d'heures de pratiques requises par l'état dans lequel vous souhaitez obtenir votre licence ;
- 3) si vous vous inscrivez à mi-temps ou à plein temps [les étudiants internationaux qui doivent obtenir un visa F-1 ou M-1 sont censés s'inscrire à plein temps].

Une formation complète en cosmétologie correspond au programme le plus long. En moyenne il faudra compléter entre 1 400 et 1 600 heures de pratiques professionnelles pour la licence de « cosmetologist » ; 300 heures pour les manucures/pédicures ; 500 heures pour l'électrolyse et 650 heures pour l'esthétique. La plupart des programmes de formations en cosmétologie à plein temps dure deux ans, les formations en « nail technology » peuvent durer environ 6 mois.

Quels sont les programmes offerts par les écoles de cosmétologie ?

Chaque école est différente mais les programmes les plus courants sont les suivants :

- Cosmetology: programme complet qui inclut généralement des formations en coiffure, soins de la peau et des ongles et le maquillage.
- Esthetics: formations en maquillage, soins du visage, massage, épilation à la cire et réflexologie.
- Nail Technology: formations en manicure/pédicure (techniques artistiques, pose de faux ongles ...)
- Electrolysis: épilation permanente à l'électrolyse
- Teacher Training: formation pour devenir enseignant en cosmétologie pour former les futures professionnels.

CONTENU D'UNE FORMATION DE COSMETOLOGIE : UN EXEMPLE

Dans un community college en Floride, la formation proposée est de 1.200 heures, soit un an d'études à plein-temps. Les cours obligatoires sont les suivants :

- Introduction à la cosmétologie : Ce cours couvre principalement les soins du cuir chevelu, et les bonnes techniques pour faire un shampoing et un après-shampoing. Les étudiants apprendront également les opportunités professionnelles dans la cosmétologie, comment développer une image professionnelle, et les méthodes pour réduire les risques d'infection.
- Coupes de cheveux
- Coiffure
- Utilisation des produits chimiques
- Coloration
- Gestion d'un salon de beauté
- Soins du visage
- Manucure, pédicure, pose de faux ongles
- Deux stages pratiques

Un étudiant qui réussit la formation reçoit un certificat d'études post-secondaires en cosmétologie (post secondary adult vocational certificate). Puisque la formation est reconnue par l'état de Floride, il peut ensuite déposer un dossier auprès du Florida Board of Cosmetology pour passer le test de compétences afin d'obtenir une licence d'exercice.



Qu'est-ce que cela signifie si une école est « accréditée » ?

Les écoles accréditées respectent un certain nombre de conditions et normes requises par un organisme d'accréditation professionnel. La demande d'accréditation est un choix de l'école et non une obligation, beaucoup de bonnes écoles de cosmétologie ont choisi de ne pas demander l'accréditation. Cependant pour obtenir une licence d'exercice il est souvent obligatoire de passer par une école agréée par le "board of licensure" de l'état. Par exemple, si vous souhaitez obtenir cette licence en Californie, la liste des écoles approuvées se trouve à la page : https://www.barbercosmo.ca.gov/schools/approved_schools.pdf

Il existe plusieurs agences qui accréditent des formations en cosmétologie et c'est sur les sites web de ces agences que vous trouverez la liste des écoles accréditées.

1. [Accrediting Commission of Career Schools and Colleges \(ACCSC\)](#), sur la page "search accredited schools" et dans le filtre "Categories" sélectionnez "Beauty and Skin Care"

2. [National Accrediting Commission of Career Arts & Sciences](#).

Important : Vérifiez que l'établissement qui vous intéresse est capable de vous fournir le certificat I-20 qui vous permettra de faire la demande de visa étudiant (F-1 ou M-1) au consulat américain. La liste complète des établissements agréés se trouve sur le site suivant: <http://studyinthestates.dhs.gov/school-search>.

Quelle est la différence entre "beauty school", "hair school" et "barber school"?

Les "beauty schools" et "hair schools" sont souvent identiques. Ce qui importe le plus c'est de consulter les programmes offerts par chaque école pour vérifier qu'ils proposent les formations qui vous conviennent. Les "Barber schools" proposent des formations pour devenir "barbier". Quelques "barber schools" ne proposent que des formations pour obtenir une licence d'exercice en tant que barbier, tandis que d'autres vont également proposer d'autres formations en cosmétologie.

Y'a-t-il une différence entre « School », « College » et « Academy »?

Pas vraiment. C'est l'école elle-même qui décide de choisir entre les deux appellations. Ce qui importe le plus est de trouver l'école qui va vous permettre d'accomplir vos objectifs professionnels.

N.B. : il existe un certain nombre de « Community Colleges » qui proposent des formations en « cosmetology ». Ces établissements sont souvent publics et beaucoup d'entre eux sont agréés par le Department of Homeland Security pour délivrer les certificats nécessaires à la l'obtention du visa F1 ou M1.

Le site suivant vous permet de sélectionner les community colleges qui ont des programmes de cosmétologie : <https://bigfuture.collegeboard.org/college-search>; dans la rubrique « Type » indiquez « 2 year » ; dans la rubrique « Majors » indiquez « Cosmetology ».



CONDITIONS D'ADMISSION

Ai-je besoin d'un diplôme d'études secondaires pour être admis.e dans une école de cosmétologie?

Cela dépend des conditions requises par l'état dans lequel se trouve l'école. Certains états n'exigent pas le diplôme de fin d'études secondaires (high school diploma), mais il est possible que des tests d'admission supplémentaires soient requis. D'autres états exigent soit le « high school diploma » [ou son équivalent] soit le test du G.E.D. [Le test GED^{MC} porte sur cinq matières : mathématiques, Lecture (anglais) ; Écriture (anglais) ; sciences humaines ; sciences exactes].

N.B. : Il n'y a pas d'équivalences officielles entre la France et les États-Unis. Si vous êtes détenteur du baccalauréat français ; contacter le bureau responsable des licences d'exercice pour savoir si votre diplôme français est suffisant ou si vous devez passer par exemple les tests du GED.

Que contient le dossier de candidature ?

En général, le dossier de candidature pour postuler dans une école de cosmétologie comporte :

- un formulaire à remplir (à télécharger sur leur site Internet),
- des copies de vos relevés de notes et diplômes traduits en anglais,
- une photocopie de votre passeport,
- une certification financière attestant que vous avez les moyens de financer votre séjour aux États-Unis,
- des frais de dossier.

COMMENT OBTENIR UNE LICENCE D'EXERCICE ?

Les licences d'exercice sont délivrées par chaque état et les conditions d'obtention diffèrent d'un état à l'autre.

En général, pour un professionnel déjà formé à l'étranger, la procédure est la suivante :

1. Déterminez l'état où vous souhaitez exercer et consultez le site internet du "state board of cosmetology" pour connaître les conditions d'éligibilité. Vous trouverez les coordonnées des 50 boards sur le site de [NACCAS](#) ou sur le site de [l'American Association of Cosmetology Schools](#).
2. Déterminez la catégorie de licence qui correspond à votre métier. (Attention : les catégories diffèrent d'un état à l'autre.)
3. Soumettez un dossier préliminaire auprès du "state board", à télécharger à partir de son site internet, ainsi que les pièces justificatives demandées. Celles-ci peuvent comprendre, entre autres : vos relevés de notes et diplômes français, ainsi que leur traduction assermentée, en indiquant les noms des matières étudiées et le nombre d'heures consacrés à chaque matière ; un rapport d'un service d'évaluation de diplômes étrangers ; une attestation officielle certifiant que vous êtes éligible d'exercer ce métier en France. Vous devrez aussi régler les frais de dossier (environ \$100, selon l'état).
4. Si votre dossier est accepté, vous serez convoqué pour un examen de compétences. Chaque état a son propre examen, mais en général il comporte une partie à l'écrit et une épreuve pratique.

A titre d'exemple, l'épreuve écrite pour un cosmetologist souhaitant exercer dans l'état de New York dure 2,5 heures et pourrait comprendre des questions sur la législation locale concernant la santé et la sécurité ; les méthodes de contrôle d'infection ; l'anatomie ; la physiologie ; l'histologie ; la structure et l'analyse des cheveux ; les maladies et traitements de la peau, du cuir chevelu, et des cheveux ; les shampooings et soins ; la coiffure ; la manucure ; l'épilation ; le maquillage et les soins du visage ; le massage ; la coloration ; et l'usage de produits chimiques pour friser et défriser les cheveux. Les questions sont à choix multiples. L'épreuve pratique, qui dure 3,5 heures, demande au candidat de faire une démonstration des procédures suivantes : la préparation du lieu de travail et du client, la permanente, différentes techniques de coiffure et coupes de cheveux, la coloration, le brushing, la mise en place de bigoudis, et le défrisage chimique.

Attention : La licence d'exercice ne garantit pas l'obtention d'un emploi et d'un visa de travail. Pour s'informer sur les visas, veuillez consulter le site de [l'ambassade des Etats-Unis](#).

Quelles seront vos dépenses ?

Frais de candidature :

- Frais de dossier : entre 50\$ et 150\$ par université
- Frais de traduction (entre 50€ et 100€ par page selon les traducteurs)
- Quelques universités vous demandent de faire évaluer vos relevés de notes par un organisme appelé "credential evaluation service": à partir de 100\$ par évaluation.

Combien coûte un programme dans une école de cosmétologie ?

Les coûts dépendent vraiment de l'école et de sa localisation. Les tarifs d'une école qui se trouve dans une grande ville ou près d'une grande ville seront de minimum \$10,000 pour un programme complet de « cosmetology ». Le même programme offert par une école située en zone plus rurale coûtera en moyenne \$6,500. Si vous souhaitez devenir esthéticien.ne ou manicure/pédicure certifié.e cela vous coûtera entre \$3,000 to \$10,000 selon le programme et la localisation de l'école. De plus, n'oubliez pas d'ajouter les frais du matériel et mallettes pédagogiques.

Frais de logement et nourriture (living cost) : Le coût de la vie varie énormément en fonction de la ville ou type d'environnement. Il est en général plus élevé dans les grandes villes, en Californie et dans le Nord-est. Il est moins élevé dans le Sud et le Midwest. Pour donner un ordre d'idée, ces frais peuvent varier de 5 000\$ à plus de 25000\$ en résidence universitaire pour une année académique. Livres et fournitures :Le coût des livres est parfois très élevé, il faut prévoir entre 150\$ et plus de 1 000\$ par an.

Autres dépenses :

- Les frais liés à la demande de visa : frais de demande de visa (185\$); frais d'enregistrement SEVIS(visa F1: 350\$; visa J1: 220\$) sans compter les frais de transport si vous n'habitez pas Paris car seul le consulat américain à Paris peut faire les entretiens visa pour toute la France. [Cliquez ici pour en savoir plus.](#)
- Votre billet d'avion : entre 400€ et 1500€ selon votre destination.
- Votre assurance maladie : soit celle imposée par votre université d'accueil (autour de 1 000\$ par an ou par semestre), soit une assurance européenne si on vous laisse le choix (autour de 500€).
- Frais de transport quotidiens, surtout si votre logement est éloigné du campus: transports en commun s'ils sont bien organisés ou même achat d'une voiture.



BOURSES

Beaucoup d'écoles proposent des aides financières sous plusieurs formes. Vous devez contacter l'école directement pour savoir si vous êtes éligible aux aides qu'ils proposent.

Les écoles qui font partie de l'[American Association of Cosmetology Schools \(AACCS\)](#) ont quelquefois des bourses disponibles.

N.B. : Si vous n'êtes pas de nationalité américaine, vous n'avez pas accès aux aides du gouvernement fédéral.

Le gouvernement français n'octroie pas d'aides financières si vous partez en dehors d'un échange universitaire.



COMMENT NOUS CONTACTER

- Pour une information générale sur les études supérieures aux États-Unis : consultez notre site web fulbright-france.org, rubrique “[Etudier aux USA](#)”.
- Pour une information sur les bourses de la Commission franco-américaine : consultez notre site web à la rubrique “[Bourses](#)”.
- Consultez nos tutoriels et vidéos témoignages sur notre page Youtube @ComFulbrightFR
- Abonnez-vous à nos réseaux sociaux :
 - Facebook @fulbrightfrance
 - Instagram @franceeducationusa et @fulbrightfrance
- Abonnez-vous à notre [newsletter mensuelle](#).

Vous n’avez pas trouvé de réponses à vos questions ?

- posez-les par le biais de notre [formulaire de contact](#).
- Participez à nos [sessions d’informations virtuelles](#) (une fois par mois, le lundi à 17h CET, sur Zoom).
- Pour des conseils personnalisés, [prenez rendez-vous avec notre conseillère](#).

Mai 2025

Centre EducationUSA Commission franco-américaine Fulbright France 9 rue Chardin,
75016 Paris, France

